Envoyé en préfecture le 11/02/2021
Reçu en préfecture le 11/02/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20210209-CP20210209_024-DE

Communauté D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE
EUSKAL HIRIGUNE Elkargoa

Publié le 11/02/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL PERMANENT

SEANCE DU 9 FEVRIER 2021

OJ N° 024 - Habitat et Politique de la Ville.
Mission Action Cœur de Ville. Avenant n°2 à la convention-cadre pluriannuelle Cœur de Ville-Opération de Revitalisation du Territoire.

Date de la convocation : 3 février 2021
Nombre de conseillers en exercice : 73
Président de séance : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

PRESENTS :
ALDANA-DOUAT Eneko ; ALLEMAN Olivier ; ALZURI Emmanuel ; ARAMENDI Philippe ; BACH Fabrice-Sébastien ; BARANTHOL Jean-Marc ; BERTHET André ; BISAUTA Martine ; BLEUZE Anthony ; BOUR Alexandra ; BURRE-CASSOU Marie-Pierre ; BUSSIRON Jean-Yves ; CARRERE Bruno ; CARRIQUE Renée ; CASCINO Maud ; CHASSERIAUD Patrick ; CURUTCHARRY Antton ; CURUTCHET Maitena ; DAGORRET François ; DARRICARRERE Raymond ; DEQUEKER Valérie ; DURAND-PURVIS Anne-Cécile ; DURRUTY Sylvie ; ECENARRO Kotte ; ELISSALDE Philippe ; ERREMUNDEGUY Joseba ; ETCHEGARAY Jean-René ; ETXELEKU Peio ; FONTAINE Arnaud ; FOURNIER Jean-Louis ; GASTAMBIDE Arño ; GONZALEZ Francis ; HARDOUIN Laurence ; HIRIGOYEN Roland ; HOUET Muriel ; HUGLA David ; IDIART Dominique ; IHIDOY Sébastien ; INCHAUSPÉ Laurent ; IPUTCHA Jean-Marie ; IRIART Alain ; IRIART Jean-Pierre ; IRIART BONNECAZE DEBAT Carole ; IRIGOYEN Jean-François ; KAYSER Mathieu ; KEHRIG COTTENÇON Chantal ; LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste ; LACOSTE Xavier ; LAFLAQUIERE Jean-Pierre ; LASSERRE Marie ; LEIZAGOYEN Sylvie ; MARTIAL ETCHEGORRY Nathalie ; MASSONDO Charles ; MIALOCQ Marie-Josée ; MILLET-BARBÉ Christian ; NADAUD Anne-Marie ; NARBAIS-JAUREGUY Eric ; OÇAFRAIN Gilbert ; OLÇOMENDY Daniel ; OLIVE Claude ; PARGADE Isabelle ; QUIHILLALT Pierre ; ROQUES Marie-Josée ; SAMANOS Laurence ; SANSBERRO Thierry ; SERVAIS Florence ; UGALDE Yves.

ABSENTS OU EXCUSES :
AROSTEGUY Maider ; CHAZOUILLERES Edouard ; DEMARCQ-EGUIGUREN Solange ; ETCHEVERRY Pello ; LACASSAGNE Alain ; LAUQUÉ Christine.

PROCURATIONS :
ETCHEVERRY Pello à IRIGOYEN Jean-François ; LACASSAGNE Alain à HARDOUIN Laurence ; LAUQUÉ Christine à MILLET-BARBÉ Christian.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Eneko ALDANA-DOUAT

Modalités de vote : Vote à main levée

Envoyé en préfecture le 11/02/2021
Reçu en préfecture le 11/02/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20210209-CP20210209_024-DE

OJ N° 024 - Habitat et Politique de la Ville.
Mission Action Cœur de Ville. Avenant n°2 à la convention-cadre pluriannuelle Cœur de Ville-Opération de Revitalisation du Territoire.

Rapporteur : Monsieur Roland HIRIGOYEN

Mes chers collègues,

La Ville de Bayonne est bénéficiaire du programme national Action Cœur de Ville qui vise à accompagner les villes dites « moyennes » dans leur projet de revitalisation de centre-ville. Lors de sa séance du 23 octobre 2018, le Conseil permanent de la Communauté d'Agglomération Pays Basque a autorisé Monsieur le Président à signer la convention-cadre relatif à ce dispositif.

Conformément aux modalités du programme Action Cœur de Ville, la convention-cadre a été révisée, par voie d'avenant n°1, à l'issue d'une phase dite d'initialisation, afin de permettre à la Ville et à la Communauté d'Agglomération d'instaurer une Opération de Revitalisation de Territoire (O.R.T.), nouvel outil opérationnel mis à disposition des collectivités locales par la loi du 23 novembre 2018 portant Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN).

L'avenant n°1 à la convention-cadre permettant d'instaurer l'O.R.T. a été approuvé par délibération du Conseil permanent du 17 décembre 2019 et signé le 19 juin 2020.

L'Opération de Revitalisation de Territoire de Bayonne et de la Communauté d'Agglomération Pays Basque a conséquemment été créée, par arrêté préfectoral du 12 août 2020, pour une durée de 5 ans.

Un avenant n°2 est aujourd'hui nécessaire pour actualiser le plan d'actions qui restera en cohérence avec le projet global initial, adopté en juin 2020. Il s'agit notamment de mettre à jour le plan d'actions pour :

- intégrer les nouveaux objectifs de l'OPAH-RU 2018-2023 et dégager les participations financières afférentes, afin d'acter et de consolider la réussite opérationnelle du dispositif, notamment sur le volet des copropriétés ;
- actualiser le calendrier de certaines opérations que la crise sanitaire a ralenties ou différées ;
- reformuler le contenu de certaines actions et le cas échéant en actualiser les montants ;
- supprimer certaines actions qui pour des raisons techniques ou financières doivent être reportées au-delà de la date de fin du programme Action Cœur de Ville (délai des engagements financiers des partenaires aujourd'hui fixé au 31 décembre 2022 et délai de paiement au 31 décembre 2024) ;
- intégrer de nouvelles opérations, dont la réalisation est prévue dans le temps du programme et qui par leur nature, leur localisation et leur rayonnement sont porteuses de sens dans le cadre du projet Cœur de Ville, en particulier les opérations de l'AB Stadium et de l'AB Campus.

Vu la délibération du Conseil communautaire du 31 juillet 2020 portant délégation au Conseil permanent de certaines attributions, notamment pour « Conclure les contrats, conventions, chartes de partenariat avec divers organismes (y compris collectivités et établissement publics) dans le cadre des politiques communautaires, les avenants aux contrats existants et décider de toutes résiliations » ;

Envoyé en préfecture le 11/02/2021
Reçu en préfecture le 11/02/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20210209-CP20210209_024-DE

Le Conseil permanent est invité à :

- approuver les termes de l'avenant n°2 à la convention-cadre pluriannuelle Cœur de Ville-Opération de Revitalisation du Territoire ci-annexé ;
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à le signer, ainsi que tout document afférent à sa mise en œuvre.

ADOPTE A LA MAJORITE

Pour : 68
Contre : 1 (ETXELEKU Peio)
Abstention : 1 (IRIART Alain)
Ne prend pas part au vote : 0
Non votants : 0

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Signé par : Rémi BOCHARD
Date de signature : 11/02/2021
Qualité : Directeur Général des Services